



**SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE GIHP LE 29 OCTOBRE 2013**

**REVUE DE PRESSE**

- 1- ASH le 30/10/2013
- 2- TSA le 31/10/2013
- 3- LMAS le 03/11/2013
- 4- Agevillage le 04/11/2013
- 5- JDD le 07/11/2013



[Accueil](#) | [Actualités](#)

HANDICAP - AIDE A DOMICILE | 30/10/2013

## La Fnaafp/CSF et le GIHP partenaires pour améliorer les services aux personnes handicapées

Mardi 29 octobre, la Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire adhérente à la Confédération syndicale des Familles (Fnaafp/CSF) et le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP national) ont signé **une convention de partenariat "afin de renforcer leurs capacités mutuelles à représenter les intérêts de leurs adhérents et à développer leurs services d'aide, d'accompagnement, de soins et de services à domicile pour les personnes en situation de handicap"**, indiquent les deux co-signataires.

### **Développer des services**

La Fnaafp/CSF et le GIHP entendent en effet, à travers cette convention qui a "*avant tout une finalité politique*", **faire "connaître la situation et les besoins des publics auxquels leurs adhérents s'adressent et obtenir les moyens permettant une mise en œuvre des réponses nécessaires"**, mais aussi "*étudier et mettre en œuvre les moyens de se renforcer mutuellement et/ou conjointement en développant leurs services actuels ou des services innovants*" afin de mieux répondre aux préoccupations des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées.

**"Mais parce que cette finalité politique doit se traduire par des réalisations concrètes", la convention a aussi une "visée technique"**.

### **Mutualisation des représentations**

Le GIHP National et la Fnaafp/CSF vont donc mettre en place un comité permanent, composé d'administrateurs et de salariés des deux organisations, ayant pour objectifs d'écrire un projet politique commun qui "*ne se substituera pas au projet politique propre à chacune des têtes de réseau, mais [qui] aura pour vocation de formaliser les orientations politiques que le GIHP National et la Fnaafp/CSF souhaitent porter ensemble*".

Le comité aura par ailleurs pour mission de définir les moyens à mettre en œuvre pour porter ce projet politique "*notamment en identifiant les espaces et les lieux qu'il faut investir pour le promouvoir*" à travers par exemple "*une mutualisation des représentations*".

Enfin, "*de manière à traduire ce projet politique en réalisations concrètes*", **les deux têtes de réseaux vont réfléchir ensemble à toutes les mutualisations et synergies possibles.**



**t**sa  
www.tsa-quotidien.fr

## *à la Une*

*Le 31/10/2013*

### Handicap

## **Partenariat GIHP National et FNAAFP/CSF**

La Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (FNAAFP/CSF) et le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP National) ont signé, le 29 octobre, une convention de partenariat élargie pour notamment "étudier et mettre en œuvre les moyens de se renforcer mutuellement et/ou conjointement en développant leurs services actuels ou des services innovants". Ceci, afin de répondre aux préoccupations des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile.

### **Documents joints :**

Dossier de presse



LA LETTRE DES  
**ANAGERS**  
**DE L'ACTION SOCIALE**

n°193 - 7 NOVEMBRE 2013

**PARTENARIAT**

## **Handicap et domicile : le GIHP National et la FNAAFP/CSF main dans la main**

Partageant « des valeurs et des positions communes », la Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (FNAAFP/CSF) et le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physique (GIHP National) ont signé, le 29 octobre, une convention de partenariat qui a, « avant tout, une finalité politique. » Ces deux têtes de réseaux<sup>(1)</sup> souhaitent « répondre toujours mieux aux préoccupations des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées qui cherchent à préserver ou à conquérir une autonomie à domicile et à partir du domicile leur permettant de vivre dignement leur condition de citoyens actifs. »

Le GIHP National et la FNAAFP/CSF ont décidé de constituer un Comité permanent, composé d'administrateurs et de salariés des deux organisations. Ce comité va s'atteler à rédiger « un projet politique commun » et « définir les moyens à mettre en œuvre pour porter ensemble ce projet. » Afin de traduire ce projet politique en réalisations concrètes, les deux têtes de réseaux vont réfléchir « à toutes les mutualisations et synergies possibles. » Les deux partenaires veulent « étudier et mettre en œuvre les moyens de se renforcer mutuellement et/ou conjointement en développant leurs services actuels ou des services innovants. » Enfin, une mutualisation des représentations et une parole commune dans les médias sont à l'étude.

(1) La FNAAFP/CSF regroupe 40 associations gestionnaires de services d'aide d'accompagnement à domicile (Saad); le GIHP National fédère 15 GIHP locaux.



Actualités » [Domicile](#)

<http://www.agevillagepro.com/actualite-10494-1-domicile-handicap-autonomie-partenariat-gihp-fnaafp-csf.html>

## Handicap et Autonomie : à partir du domicile, accompagner le projet de vie. Partenariat GIHP National-FNAAFP/CSF



La FNAAFP/CSF (fédération de 40 SAAD et des SSIAD) et le GIHP national (15 GIHP - transport adapté) ont signé ce 29 octobre une convention de partenariat pour écrire un projet politique commun afin de mieux porter la voix de leurs adhérents qui cherchent à préserver ou à conquérir une autonomie à domicile et à partir du domicile. Ils cherchent à obtenir les moyens et les services pour vivre dignement leur condition de citoyens actifs.

L'enjeu est de définir les moyens à mettre en oeuvre que les deux structures portent ce projet politique commun en identifiant les espaces et les lieux qu'il faut investir pour le promouvoir. Compte-tenu des « forces » respectives, la convention prévoit une mutualisation des représentations pour étendre les capacités de représentation.

AdV

mis à jour le 04/11/2013



CONSEIL PRESSE FORMATION

## Actualités

6 novembre 2013



## DEPENDANCE ET HANDICAP :

## UNE PREMIERE CONVERGENCE A DEFAUT DE MIEUX

*Le GIHP et la Fnaafp-CSF viennent de signer un partenariat pour peser dans le débat public sur le handicap et la perte d'autonomie, dont les intérêts sont partagés. Une première convergence entre ces deux publics alors que les instances locales et nationales peinent à la réaliser.*

Le Groupement national d'intégration des personnes handicapées physiques (GIHP) et la Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (Fnaafp-CSF) ont signé un partenariat élargi le 29 octobre dernier.

Avec respectivement 15 et 40 associations, la fédération de personnes âgées et le syndicat du handicap espèrent ainsi porter un projet politique commun et proposer des services similaires. Surtout, par ce partenariat, les deux têtes de réseau montrent qu'elles sont capables de faire converger les publics âgés et handicapés là où la loi est restée lettre morte.

### Ornières et pistes de convergence

La loi handicap du 11 février 2005 imposait en effet une convergence d'ici 2011. Elle devait supprimer la barrière d'âge de 60 ans, qui empêche les personnes âgées de bénéficier de la PCH après ce seuil. Une enquête de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (Odas) de 2011 révèle à quel point les deux publics restent segmentés au sein des collectivités territoriales, concernant « *l'accueil, l'information, l'évaluation et l'orientation des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées* ».

Le débat actuel sur l'adaptation de la société au vieillissement fait pourtant peu mention de ce décloisonnement, alors que les difficultés de financement social et médico-social plaideraient justement en sa faveur. A cet égard, le projet de création de Maisons départementales de l'autonomie, qui regroupent l'accueil des personnes âgées et handicapées, pourrait constituer une réponse.

### Le handicap, moteur de changement sociétal

Historiquement, le secteur du handicap s'est souvent montré à l'avant-garde du changement sociétal et des revendications politiques. Avec ce partenariat, on assiste à un début de décloisonnement entre handicap et personnes âgées, alors que les méthodes et innovations du premier champ devraient bénéficier au second.

A l'instar des Unités de logement service (ULS) créées par le GIHP, qui pourraient inspirer la Fnaafp-CSF, pour les personnes âgées. L'idée : créer 15 logements pour personnes handicapées et financer les services d'une auxiliaire de vie sociale permanente 24h/24, grâce à la mutualisation des aides PCH.